

Société de Gériatrie et de Gérologie d'Ile de France

Parodontite et Alzheimer

L'analyse transversale d'une cohorte coréenne portant sur la parodontite vient d'être publiée. HS Shin et Al ont classé la perte osseuse alvéolaire en 3 grades, de normale à sévère et croisé ces données à celles du MMSE, le tout ajusté selon l'âge, le sexe, le tabac, l'alcool, l'exercice, le BMI, le cholestérol, la glycémie, l'hypertension artérielle, et même l'épaisseur intima-média. L'existence d'une parodontite est associée de façon indépendante aux troubles cognitifs peut être par le biais d'une inflammation chronique. (Odds ratio : -2.14). En attendant la confirmation de ce résultat par une étude longitudinale, pensons donc à proposer des soins dentaires à nos patients âgés.



Shin et al, J Am Geriatr Soc. 2016; 64:162-167

Site de l'observatoire vieillesse et société

Cet observatoire fut créé il y a une dizaine d'années au Québec, son objectif principal était la lutte contre l'âgeisme et le mieux-être des aînés. Il est aujourd'hui intégré au gérontopôle de Montréal et offre des documents, écrits ou audiovisuels sur la qualité de vie, l'éthique, le bien vieillir, à destination des professionnels ou du grand public. Il produit un bulletin mensuel appelé Gérophare, dont l'abonnement est gratuit.

www.ovs-oas.org/

Éditorial :

Facultés de médecine sur la sellette.



Dans « Marianne » du 26 février 2016, Mathias DESTAL produit un réquisitoire contre les dérives dont seraient responsables 20 facultés de médecine sur 39. Il existe, selon lui, une tendance croissante à confondre deux mondes, celui de « l'evidence-based-medicine » et l'autre, plus obscur des thérapies dites comportementales comme la réflexologie, l'aromathérapie ou la méditation.

Or, ces 20 facultés auraient cédé d'après l'auteur aux sirènes de ces thérapies en proposant 90 diplômes universitaires (D.U.) comme « Connaissances théoriques et pratiques des techniques de relaxation dynamique », « Questionner les pratiques chamaniques », « Naturopathie », « Thérapeutiques naturelles et diététique chinoise ». Le danger consiste en ce que ces D.U. donnent accès au monde médical sans autre contrôle que celui de l'université qui les délivre car il ne s'agit pas de diplômes nationaux. L'Académie de médecine a pourtant alerté sur la multiplication étonnante de ces diplômes, sans doute en raison d'une défiance vis-à-vis de la médecine. Le Pr Loïc CAPRON, ancien président de la CME de l'AP-HP, évoque quant à lui « un laisser-aller intellectuel qui ne résiste plus aux assauts de la charlatanerie ». Pourquoi ? Pour des raisons financières ...

Tout ceci est nuisible à l'heure où sont créés des D.U. portant sur des nouveaux métiers, de nouveaux concepts, notamment en gériatrie, et qui sont ouverts à l'ensemble des soignants.

A quand l'émergence des « GG* » ?

Olivier HENRY



*Géiatres-Gourous

Comment aborder la polymédication ?

A. Sönnichsen propose, dans la revue *Trials*, d'aborder ce problème dans une étude à venir en utilisant un outil appelé PRIMA-eDS, destiné à analyser le côté approprié et le rapport bénéfice/risque des prescriptions. Cet essai randomisé s'appuiera sur 325 médecins généralistes devant recruter 3500 patients dans 5 centres (Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Italie). Seront inclus les malades de plus de 75 ans prenant au moins 8 médicaments. Après 2 ans de suivi, la comparaison aura lieu entre ceux suivis par PRIMA-eDS et les autres quant au taux d'hospitalisation et la mortalité.

A suivre ...



Presse grand public : Adélaïde HAUTVAL

Deux soignantes de l'hôpital gériatrique Adélaïde HAUTVAL (ex Hôpital Charles RICHET) qui travaillent sur le site depuis plus de 20 ans, et sont représentantes de la CGT, annoncent un durcissement de la lutte contre la fermeture programmée de cet établissement. C'est ce que rapporte le *Parisien*, édition du Val d'Oise du 8 mars 2016.

Elles se disent "écoeurées" par le détachement de l'institution face aux difficultés des personnels. Un collectif se serait constitué autour d'une centaine d'élus, d'associations, de médecins et de citoyens, réclamant un moratoire immédiat. Des garanties auraient pourtant été données par l'AP-HP pour garantir un emploi aux 750 professionnels et pour maintenir les capacités sanitaires utiles au secteur. Cet épisode renvoie à l'éditorial de notre lettre N° 4 et illustre l'immense difficulté à faire évoluer l'offre de soins.



Le BCRA : Bureau Central de Régulation des Admissions en gériatrie : avantages et difficultés, 4 ans d'expériences.

Le site gériatrique Emile Roux compte 867 lits d'hospitalisation répartis dans 4 services, et un service ambulatoire proposant 24 places en hôpital de jour. Sa mission principale est d'assurer d'aval de l'hôpital Henri Mondor mais aussi du territoire 94.1.

Avant 2012, les admissions étaient gérées par chaque service individuellement avec des structures d'amont multipliant les demandes. Localement cela se traduisait par le traitement d'une même demande dans plusieurs services simultanément. Il n'existait pas de critères d'admission communs sur l'ensemble de l'hôpital.

Le manque de coordination entre le secteur de médecine gériatrique et le service des urgences engendrait des arrivées tardives sur notre site et des transferts hors du GH.

L'objectif du bureau centralisé des admissions (BCRA) est d'améliorer la fluidité de la filière gériatrique, de l'aval des urgences et de diminuer les transferts hors AP-HP. Cette centralisation doit aussi permettre de maîtriser le flux des admissions.



Toutes les demandes d'admissions sont désormais traitées au BCRA de même que la répartition des malades dans les unités.

L'interlocuteur des services demandeurs devient unique et la liste des critères d'admission est commune pour tous les services, la répartition de la charge en soins s'en trouvant ainsi améliorée.

La réussite d'une telle organisation passe aussi par une déclaration exhaustive des disponibilités de lits quotidiennement, par chaque service, et une transparence maximum.

Après 4 ans de fonctionnement la mise en place du BCRA a amélioré la fluidité du parcours des patients des urgences. Globalement depuis 3 ans les patients venant d'Henri Mondor représentent environ 50% des admissions contre 30% pour les admissions du domicile.

Les admissions vers le SSR proviennent pour 35 à 40% du MCO d'Emile Roux et pour 25 à 30% des services d'Henri Mondor.

Ce projet a été fortement soutenu par l'exécutif du pôle et la direction, une mise en place sur 1 an, avec un déploiement progressif sur l'établissement. Il en ressort une meilleure collaboration avec les urgences et les services prescripteurs de SSR, la disparition des doublons et une réponse beaucoup plus rapide. Personne aujourd'hui sur site n' imagine de gérer différemment les admissions.

Cette expérience pilote, est certainement réitérable sur d'autres sites et les visites pour partager cette expérience sont possibles. (Contact : erx-bcra@aphp.fr)

Sylvie HAULON

A noter : 7 avril 2016

Journée: "plaies chroniques et personnes âgées" (voir ci-contre).



13h30 hôpital E.Roux 94450
Limeil-Brevannes

22 juin 2016

Journée de la SGGIF, Paris

Sites web 2016

Informations en gériatrie :
www.geriatrieonline.com

Informations sur les réformes
administratives et la santé
www.connexite.fr/

Campagne « pare à chute » ARS
ars-iledefrance.fr/pare_a_chute/

Guide du bon usage des examens
d'imagerie médicale
<http://gbu.radiologie.fr/>

Observatoire régional de la santé
<http://www.ors-idf.org>

Exprimez-vous !

Nous souhaitons que vous puissiez vous exprimer, sous deux modalités :

Soit par un commentaire court sur un sujet précédemment traité, sans excéder 80 mots ou 500 caractères ;

Soit par la présentation d'une activité, d'un établissement, d'un service, d'un métier, d'une formation, d'un événement, d'une fonction, portant sur la gériatrie et/ou la gérontologie en Ile de France, au mieux en moins de 200 mots ou 1200 caractères ;

En mentionnant dans les deux cas vos fonctions et coordonnées, à adresser à : secretariat@sggif.org

Séance d'information

Avec le Parrainage de la **SGGIF**



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son soutien aux actions de formation et d'information aux professionnels de santé, les laboratoires ConvaTec, spécialistes de la cicatrisation et de la stomathérapie depuis plus de 30 ans, ont le plaisir de vous convier à la réunion d'information qui aura lieu le :

Jeudi 7 Avril 2016, de 13H30 à 15H ou de 15H30 à 17H
HOPITAL EMILE-ROUX, (HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR, AP-HP)
Salle de FONTENELLE
Bâtiment les MENAGES
94450 LIMEIL BREVANNES

Sur le thème suivant :

« Plaies chroniques et personnes âgées : Le quotidien »

Animé par le Docteur Sylvie HAULON,
Géiatre, chef de service Hôpital Emile-Roux

«Ateliers pansements »

«animés par Corinne FALCO CHABRAN et Sophie FAVRE »
« Laboratoires ConvaTec »

Les frais de restauration seront pris en charge par notre laboratoire.

Merci de confirmer votre présence par e-mail ou téléphone auprès de
Corinne FALCO CHABRAN 0635151183 corinne.falco-chabran@convatec.com

avant le 30/03/2016, à l'aide du coupon ci-dessous :

Je souhaite assister à la réunion du 7 AVRIL 2016 à la session de 13H30... 15H30...

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ e-mail *: _____ Signature : _____

* Si vous souhaitez recevoir les informations sur les produits et/ou les services des Laboratoires ConvaTec par e-mail.

Les Laboratoires ConvaTec utilisent des fichiers informatisés susceptibles de comporter des informations à caractère personnel concernant les membres des professions de santé. Ces fichiers sont déclarés auprès de la CNIL. En application des dispositions des articles 34 et suivants de la Loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, chaque membre des professionnels de santé dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données auprès des Laboratoires ConvaTec. Cette invitation valant convention sera, avant chaque date de mise en application, transmise par les Laboratoires ConvaTec, au Conseil de l'Ordre compétent, conformément à l'article L 4113-6 du Code de la Santé Publique. La présente invitation ne donne pas accès aux formations dispensées dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC). Tous frais relatifs à cette catégorie de formation est à votre charge exclusive.



Laboratoires ConvaTec – Immeuble le Sigma – 90 bd National – 92250 La Garenne Colombes

Tél : 01 56 47 18 00 – Fax 01 47 78 40 00

S.A.S. au capital de 40 000€ - R.C.S. Nanterre B318 209 251 – SIREN 318 209 251